

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 358

présenté par

M. Bilde, M. Chenu, Mme Le Pen, M. Meizonnet, Mme Pujol et M. Pajot

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots :

« de management »

les mots :

« d'administration et de gestion ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les anglicismes ou les mots empruntés de l'anglais sont malheureusement de plus en plus employés. Le terme de management est une notion floue et globalisante. Il peut désigner des fonctions de direction, d'organisation du travail ou de gestion des ressources humaines. Si l'académie française accepte depuis les années 1970 le terme de management, les termes d'administration et de gestion sont plus appropriés en langue française.

Le présent amendement prévoit de remplacer le mot "management" par les mots "administration et gestion".